



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du 12 décembre 2016

Délibération n° 2016-1657

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégués de services publics - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de Lyon par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL) - Exercice 2015

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Claisse

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 22 novembre 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 14 décembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Aggoun, Mmes Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Cachard (pouvoir à Mme David), Denis (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Burricand), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mme Leclerc (pouvoir à M. Compan), M. Piegay (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), M. Veron (pouvoir à M. Jeandin).

**Conseil du 12 décembre 2016****Délibération n° 2016-1657**

commission principale :	développement économique, numérique, insertion et emploi
objet :	<b>Rapport des délégataires de services publics - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de Lyon par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL) - Exercice 2015</b>
service :	Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 17 novembre 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Le Centre de congrès est exploité dans le cadre d'un contrat d'affermage d'une durée de 10 ans (2007-2016) par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL).

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil de la Métropole au titre de l'exercice 2015, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et un rapport d'activités et de qualité de service, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire. Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'exercice 2015 :

		2013	2014	2015	Variation 2014-2015 en %	Tendance
indicateurs d'activité	nombre de spectacles	65	48	44	- 8 %	↘
	nombre de manifestations économiques (*)	250	242	212	- 12 %	↘
	nombre de mètres carrés loués (en millier)	2 283	2 086	2 207	+ 6 %	↗
	nombre de participants aux manifestations (hors expositions, en millier)	555	474	517	9 %	↗
	taux d'occupation	25 %	23 %	25 %	+ 2 points	↗
indicateurs financiers (en K€)	chiffre d'affaires réalisé (en k€)	19 283	17 408	19 303	11 %	↗
	charges d'exploitation (en k€)	16 525	15 045	16 538	10 %	↗

		2013	2014	2015	Variation 2014-2015 en %	Tendance
indicateurs financiers (en K€)	résultat d'exploitation réalisé (en k€)	2 758	2 364	2 766	17 %	↗
	redevance (en k€)	1 876	1 809	1 859	3 %	↗
	résultat net de la délégation (après redevance, en k€)	825	744	840	13 %	↗

(\*) - congrès, salons, réunions, colloques, évènements d'entreprises.

L'année 2015 est la 9<sup>e</sup> année d'exploitation du site.

Le tourisme d'affaires reste largement prépondérant dans l'activité (94 % du chiffre d'affaires). L'activité spectacle représente, quant à elle, 6 % du chiffre d'affaires.

Après l'inflexion constatée lors de l'exercice 2014, les indicateurs d'activité et financiers illustrent la reprise de l'activité en 2015. En effet, malgré une baisse globale du nombre d'événements accueillis (290 événements en 2014), on note une augmentation :

- du nombre de congrès accueillis (45 congrès nationaux et internationaux contre 33 en 2014),
- du revenu (8,74 € / m<sup>2</sup> contre 8,30 € / m<sup>2</sup> en 2014),
- du taux d'occupation (25 % contre 23 % en 2014).

L'activité spectacles est stable par rapport à 2014 (60 représentations).

Le chiffre d'affaires est en hausse de 11 % entre 2014 et 2015. Il atteint 19,3 M€. Le chiffre d'affaires cumulé depuis le début de la délégation est inférieur au prévisionnel du contrat (- 18,3 M€ en cumul par rapport au budget prévisionnel). Ceci est principalement dû à la crise de l'économie mondiale entamée en 2008 qui a structurellement modifié les comportements et impacté le marché de l'événementiel. Dans ces conditions, la croissance de 5 % par an initialement prévue se heurte aujourd'hui à la conjoncture économique.

Les charges sont en hausse par rapport à 2014 (+ 10 %) en raison :

- d'une part, de la hausse du chiffre d'affaires qui influe directement sur le niveau des charges, les charges directement liées à l'activité représentent en effet 63,6 % du total des charges,
- d'autre part, de l'augmentation des charges indirectes (sachant que les charges indirectes représentent 36,3 % du total des charges) avec notamment une augmentation des dépenses de commercialisation, une participation des salariés mécaniquement en hausse compte tenu de l'augmentation du résultat et des frais de siège mécaniquement en hausse car liés au chiffre d'affaires (représente 2,5 % du chiffre d'affaires).

La redevance versée au titre de l'année 2015 à la Métropole de Lyon est de 1 859 K€, soit + 3 % par rapport à 2014.

Le résultat net après impôt augmente de 13 % par rapport à 2014 et atteint 840 K€.

En 2015, le délégataire a investi 274 K€ (contre 198 K€ en 2014) dont 49 % en renouvellement et 51 % en complément (contrôleur et licences Wifi pour 55 K€, système infodécor pour 45 K€, crash barrière pour 32 K€).

Les dépenses engagées et facturées enregistrées au titre des travaux de gros entretien et de renouvellement (GER) représentent 79 K€ (contre 161 K€ en 2014). Le solde de provision à reporter en 2015 est de 78 K€. Les charges d'entretien et de réparation représentent 553 K€ (contre 546 K€ en 2014).

GLECCCL développe une politique en matière de développement durable et suit un certain nombre d'indicateurs. Il a obtenu le renouvellement de sa certification ISO 14 001 en décembre 2015.

Ainsi, à l'issue de l'analyse, les points notables concernant le rapport du délégataire sont les suivants :

- 2015 marque une reprise d'activité avec un chiffre d'affaires de 19,3 M€, en hausse de 11 % par rapport à 2014,
- les charges du délégataire sont en hausse (+ 10 %) car 64 % des charges sont liées à l'activité (les dépenses de commercialisation, les frais de siège, la participation des salariés, etc.),
- le résultat net (840 K€) augmente de 13 % par rapport à 2014,
- en cumul depuis le début de la délégation et par rapport au budget prévisionnel établi initialement, le résultat net observé est supérieur de + 2,685 M€.

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis à la séance plénière de la CCSPL le 25 octobre 2016. Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 25 octobre 2016, comme ci-après annexé ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### **DELIBERE**

**Prend acte** du rapport 2015 produit par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL) au titre de la délégation de service public pour l'activité de gestion et d'exploitation du centre de congrès de la Cité internationale de Lyon.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2016.**